

Termes de Référence (TdR)

Consultance en communication et production audiovisuelle au Maroc pour la diffusion du Programme d'Échanges entre organisations membres du Forum Rural Mondial 2026

1. Résumé

Projet	Renforcement de la capacité d'influence des organisations de la société civile (OSC) dans l'élaboration de cadres politiques pour un développement rural équitable et une plus grande contribution des agricultrices et agriculteurs familiaux à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD)
Objectif de la consultance	Le Forum Rural Mondial souhaite recruter une personne consultante ou une entreprise spécialisée en production audiovisuelle pour collecter et produire du matériel lors des visites de terrain de l'échange IPAR-UMNAGRI au Maroc, afin de valoriser le programme et de diffuser ses apprentissages.
Durée estimée des services	7 jours (3 jours de tournage sur le terrain + jours de préparation et de post-production)
Budget estimé	2 900 MAD/jour (honoraires)
Pays d'exécution de l'activité	Maroc
Langue de travail	Français
Date limite d'envoi des propositions	28 septembre 2026
Modalité de soumission	Envoyer la documentation indiquée à procurement@ruralforum.org Objet : Candidature : Consultance communication et production audiovisuelle – Maroc

2. Contexte et antécédents

Le [Forum Rural Mondial \(FRM\)](#) est un réseau pluriel qui promeut l'agriculture familiale et le développement rural durable. Parmi ses objectifs stratégiques, le **FRM favorise le renforcement des capacités de ses organisations membres** et l'échange de connaissances entre elles.



En 2026, un échange bidirectionnel sera réalisé entre deux de ses organisations membres : l'Union Maghrébine et Nord-Africaine des Agriculteurs ([UMNAGRI](#)), organisation régionale d'agriculture familiale en Afrique du Nord, qui participe à travers son organisation nationale au Maroc, l'Union Marocaine de l'Agriculture (UMA) ; et l'Initiative Prospective Agricole et Rurale ([IPAR](#)), un think tank du Sénégal.

Cette consultance s'inscrit dans le cadre du **Projet ACRE** — « Renforcement de la capacité d'influence des organisations de la société civile (OSC) dans l'élaboration de cadres politiques pour un développement rural équitable et une plus grande contribution des agricultrices et agriculteurs familiaux à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) », financé par l'Union européenne.

3. Objectif de la consultance

Le Forum Rural Mondial souhaite recruter **une personne consultante ou entreprise spécialisée en production audiovisuelle** pour collecter et produire du matériel lors des visites de terrain réalisées dans le cadre de l'échange entre l'IPAR et l'UMNAGRI **au Maroc**. Les thématiques de l'échange portent sur l'agriculture familiale, l'agroécologie et la résilience climatique, l'autonomisation des femmes et des jeunes ruraux, et l'influence sur les politiques publiques.

Les délégations de l'IPAR et de l'UMNAGRI (composées de 3 personnes par organisation) effectueront des visites au Maroc du **13 au 17 octobre 2026**. Un appui en communication sera nécessaire durant 3 de ces jours. Les visites de terrain se dérouleront aux **alentours de Casablanca**, à environ 1h à 1h30 de trajet depuis la ville.

Le matériel produit servira à valoriser le programme d'échanges du Forum Rural Mondial et à diffuser les apprentissages entre les organisations du réseau à travers les canaux de communication du FRM.

4. Livrables et produits attendus

- **Photographies** : 20 photographies de haute qualité par visite de terrain, éditées et prêtes à être diffusées sur les réseaux sociaux et le site web. Les photographies devront refléter les activités, les participant(e)s et les contextes locaux visités.
- **Vidéo courte** : Une vidéo éditée de 3 à 4 minutes résumant les 3 visites de terrain, avec des témoignages des personnes participantes, une explication des pratiques visitées et leur lien avec les thématiques de l'échange. La vidéo sera livrée sous-titrée en français, anglais et espagnol, et devra inclure une mention explicite au programme d'échanges

du Forum Rural Mondial et au projet ACRE, ainsi qu'aux deux organisations participantes (UMNAGRI et IPAR).

Les produits devront intégrer de manière visible les logos de l'UE, du FRM, de l'UMNAGRI et de l'IPAR, conformément aux normes de visibilité de l'Union européenne et aux instructions du FRM.

5. Profil du/de la consultant(e) / de l'équipe technique

- Professionnel(le), réalisateur/réalisatrice ou société de production audiovisuelle justifiant d'une expérience avérée dans la production de documentaires sociaux, communautaires ou de développement rural.
- Expérience en communication stratégique pour des ONG internationales, des agences de coopération ou des réseaux de la société civile. Une expérience avec des projets de l'Union européenne ou d'organismes similaires sera considérée comme un atout.
- Sensibilité démontrée et solides connaissances en matière d'approches de genre, de droits fonciers, d'agroécologie et de changement climatique.
- Disponibilité pour se déplacer dans la région de Casablanca et ses alentours durant 3 jours entre le 13 et le 17 octobre 2026 (les dates exactes seront confirmées ultérieurement).
- Excellentes compétences en montage, conduite d'entretiens à caractère institutionnel, étalonnage et maîtrise fluide du sous-titrage en français, anglais et espagnol.
- Capacité à émettre une facture pour des prestations de services de manière indépendante (auto-entrepreneur(e) ou entreprise).

6. Durée des services et calendrier

Cette consultance aura une durée estimée de 7 jours.

PÉRIODE	DESCRIPTION
----------------	--------------------

PÉRIODE PRÉALABLE À LA VISITE	Préparation préalable. La personne ou l'équipe consultante se coordonnera avec l'équipe de l'UMNAGRI/UMA afin de prendre connaissance de l'itinéraire définitif de la visite. L'équipe du FRM fournira des indications sur les mentions à apporter au projet et au programme d'échanges.
--------------------------------------	---

13 – 17 octobre	<u>Collecte du matériel lors des différentes visites.</u> La personne ou l'équipe consultante accompagnera les délégations de l'IPAR et de l'UMNAGRI lors de 3 visites de terrain pour collecter le matériel audiovisuel.
18 – 30 octobre	<u>Post-visites.</u> Édition des vidéos et des photographies et partage avec le Secrétariat du FRM.

7. Budget estimé

2 900 MAD/jour (honoraires), tous frais et taxes applicables inclus (TVA), avec émission d'une facture.

Les repas, l'hébergement à Casablanca et le transport vers les lieux de visite seront facilités de la même manière que pour les délégations participantes à l'échange.

8. Présentation des candidatures

Les candidat(e)s devront soumettre les documents suivants avant le **28 septembre 2026** :

- Une **proposition technique** décrivant la méthodologie, les produits proposés et un chronogramme détaillé adapté aux délais établis dans les présents TdR.
- **Les CV** de la personne ou de l'équipe proposée, avec expérience démontrée dans des productions audiovisuelles similaires.
- Une **proposition financière détaillée** précisant le montant des honoraires journaliers, les frais de déplacement à Casablanca et les autres frais à prendre en compte.

Les candidatures sont à envoyer à l'adresse suivante : procurement@ruralforum.org

Objet : « *Candidature : Consultance communication et production audiovisuelle – Maroc* »

En raison du volume de candidatures reçues, seules les personnes présélectionnées seront contactées.

9. Critères d'évaluation et informations sur le processus de sélection

Les critères qui seront pris en compte pour l'évaluation de la proposition, sur un total de 100 %, seront les suivants :

1. **Qualité technique de la proposition (70 %)**, en tenant compte de l'expérience prévue et avérée de la personne ou de l'équipe de communication, ainsi que de l'adéquation

aux exigences techniques et aux délais établis dans les TdR, sur la base des éléments suivants :

- Qualité et créativité de la méthodologie et des produits proposés.
- Présentation complète et claire des actions et des produits.
- Chronogramme détaillé et adapté aux délais établis.
- CV et expérience démontrée de la personne consultante ou de l'équipe proposée.

2. **Proposition financière (30 %)** : l'adéquation des prix et honoraires aux exigences de la proposition, au coût de la vie et aux prix pratiqués dans le pays et/ou la région sera évaluée dans une logique d'efficacité. La présentation d'une description détaillée du budget sera également prise en compte.

10. Conditions contractuelles

Pour des raisons d'éligibilité contractuelle, la participation à cette procédure est ouverte, dans des conditions d'égalité, à toutes les personnes physiques et morales effectivement et fiscalement établies au Maroc ou dans un pays éligible dans le cadre du contrat avec l'UE qui financera le service (**NDICI - Global Europe**¹). Les soumissionnaires devront indiquer leur nationalité dans leurs offres et, si cela leur est demandé, fournir la preuve habituelle de nationalité et d'enregistrement dans le système fiscal prévu par leur législation nationale.

Visibilité :

Les produits finaux devront intégrer de manière visible, et conformément aux règles de l'Union européenne, les logos de l'UE afin d'identifier l'origine des fonds européens, ainsi que ceux du FRM et de ses partenaires, l'UMNAGRI/UMA et l'IPAR.

De même, lors de toute diffusion ou présentation des produits audiovisuels, la personne consultante ou l'équipe de consultance devra obligatoirement mentionner le FRM et l'UE, et suivre les instructions relatives à la visibilité qui seront communiquées par le Secrétariat du FRM.

Propriété intellectuelle des produits :

Toute information et toute documentation résultant de la consultance, telles que définies dans le contrat, seront la propriété du FRM, qui pourra les utiliser conformément aux règles

¹ [Regles de participation aux procedures de passation de marches et d'octroi de subventions](#)

du bailleur de fonds. Par la présentation des produits finaux, les auteurs et autrices autorisent l'UE, le FRM et UMNAGRI e IPAR à reproduire ou diffuser les travaux réalisés, à condition que cette diffusion ne poursuive pas d'objectif commercial. Les auteurs et autrices de ces produits seront toujours mentionnés.

Communication et accord sur l'approche communicationnelle :

La personne consultante ou l'équipe de consultance travaillera en étroite coordination avec l'équipe de communication du FRM afin de garantir que les produits audiovisuels soient alignés sur les objectifs et les messages du programme d'échanges. Avant le début de la production, les grandes lignes narratives et l'approche de communication seront validées conjointement avec le Secrétariat du FRM.

Confidentialité :

Avant tout tournage ou prise de vue, la personne consultante ou l'équipe de consultance devra obtenir le consentement préalable, libre et éclairé — par écrit ou par enregistrement audiovisuel — de toute personne apparaissant dans les produits audiovisuels (photographies ou vidéos).

Sauvegardes éthiques et environnementales :

Dans le cadre de la mise en œuvre de toutes les phases de la consultance, le principe de « ne pas nuire » (Do No Harm) sera appliqué, en veillant à l'intégrité, à la dignité et aux droits des personnes participantes, notamment dans le cadre d'une approche sensible au genre, aux droits humains et au respect des communautés rurales. D'un point de vue environnemental, l'équipe de consultance s'engage à minimiser son empreinte écologique pendant le travail de terrain, en adoptant des pratiques de production audiovisuelle durables, en gérant de manière responsable les déchets générés et en respectant l'environnement naturel ainsi que les dynamiques de production biologique de la communauté locale.